



Mouxine Appâts GB

Insecticide adulticide granulés



DOUBLE EFFET ATTRACTIF
phéromone et additif alimentaire



ADULTICIDE
mouches



FACILE D'EMPLOI
forme granulés



ACTIVITÉ
contact et ingestion

Mouxine Appâts GB est un complément indispensable au traitement larvicide pour lutter contre les mouches adultes résiduelles dans un environnement d'élevage.

Caractéristiques

- Contient de l'acétamipride, un insecticide de nouvelle génération de la famille des néonicotinoïdes qui agit par contact et ingestion sur le système nerveux des mouches.
- Mouxine Appâts GB possède un double effet attractif grâce à la combinaison d'une phéromone sexuelle et d'un attractif alimentaire et olfactif (odeur fromage).
- Appât granulé pour les mouches adultes utilisable dans tous les types d'élevages
- Très facile d'emploi

Composition

- Acétamipride
n° CAS : 160430-64-8 : 5 g/kg
- Z-(9)-tricosène
n° CAS : 27519-02-4 : 0,6 g/kg

Propriétés physico-chimiques

- Etat physique : solide sous forme de granulé jaune
- Odeur : fromage
- Densité : 725 - 850
- pH à 1% : 5 - 7

Efficacité

Doses d'emploi élevage

- 25 g pour 10 m² de surface à protéger

Mouxine Appâts GB



HUVEPHARMA®
We add performance to your business

Mode d'emploi

Mouxine Appâts GB doit être appliqué sur les surfaces où les mouches demeurent, passent ou se nourrissent.

Mouxine Appâts GB peut être utilisé pour prévenir l'infestation des mouches ou réduire leur population.

Épandage

- Mettre **25 g de Mouxine Appâts GB** dans des supports plats suffisamment larges (assiettes, coupelles,...).
- Disposer les granulés de **Mouxine Appâts GB** en les dispersant sur le support. Pour une bonne efficacité éviter de faire des tas.
- Placer les supports dans les endroits habituellement fréquentés par les mouches (proximité des fenêtres, des sites d'eau, du stockage de fumier, lisier...) à l'abri des courants d'air.
- En conditions sèches, vaporiser de l'eau sur les appâts afin d'augmenter leur attractivité.
- Remplacer le produit tous les 30 jours selon l'état des postes.

Mouxine Appâts GB est applicable en présence d'animaux dans les zones hors de leur portée et sans traitement direct sur les animaux.

Pour une lutte efficace, réaliser un traitement larvicide avant avec Mouxine Maggots.

Réglementaire

- Produit biocide insecticide TP18
- Contient un attractif TP19

Présentations

Carton de 24 pots de 400 g
Carton de 6 pots de 2 kg



Conditions de stockage et d'utilisation

- Durée de conservation : 2 ans.
- Stocker dans un local frais, sec, bien ventilé et à l'abri du gel.
- Réservé à un usage professionnel.
- Porter des gants lors de la manipulation du produit, se laver les mains après chaque utilisation.
- Nettoyer le matériel d'application à l'eau additionnée de détergent.
- L'applicateur doit porter des Equipements de Protection Individuelle pour l'utilisation du produit.
- Utiliser les biocides avec précautions. Consulter la fiche de sécurité et l'étiquette avant toute utilisation.

Mouxine Appâts GB

Mouxine Appâts GB; PDS-0+19; FR01/Qual

